

## PARTENAIRE DE LA PLANÈTE

Cher consommateur,  
 Nous vous remercions de remettre votre vieux véhicule  
 à un recycleur membre de l'ARPAC.

*Par ce geste, vous contribuez à préserver  
 l'environnement.*



*Recyclage et préservation des ressources,  
 partenaires de l'avenir*

Véhicule  
 Véhicule  
 mis  
 mis  
 au rancart  
 au rancart

### Voici les étapes que franchira votre véhicule, jusqu'à la fin de sa vie utile :

1-	Arrivée du véhicule à recycler.
2-	Inspection des bonnes composantes et codification des pièces bonnes à recycler.
3-	Vidange de tous les liquides du véhicule à recycler.
4-	Démantèlement de toutes les pièces à recycler.
5-	Entreposage des pièces recyclées.
6-	Vente & livraison.
7-	Pressage des carcasses décontaminées dont les pièces à recycler ont été retirées.
8-	Déchetage des carcasses pressées pour en recycler les métaux qui seront fondus dans des aciéries.



Étampe du membre ARPAC



Les économies pour l'environnement ? Consultez [www.piecesvertes.com](http://www.piecesvertes.com)